

Objet: Création bâtiment de stockage - 2022_008

Séance du vendredi 11 février 2022

Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation: jeudi 03 février 2022

03/02/2022 L'an deux mille vingt-deux et le onze février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS.

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT

Représentés: Stephanie GAILLARD

03/02/2022

Absents: Danielle LACOMBE, Christelle CHAUVET, Cecile ROQUESALANE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération concernant la création d'un bâtiment de stockage, parcelle AW419 pour un montant de :

- 50604.50 € HT pour le bâtiment

- 800 € HT concernant la maîtrise d'oeuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte la proposition de l'entreprise Duval Rodde pour la construction du bâtiment et cabinet Kolam pour la maîtrise d'oeuvre.

- autorise M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le
et publication ou notification du

110312022
110312022

Le Maire,
A. DUJOLS

